

PENSION ALIMENTAIRE

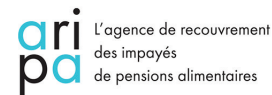
> Service public des pensions alimentaires

Différentes missions : accompagnement des démarches de fixation de pension alimentaire, estimation du montant de la pension alimentaire, demande d'Allocation de Soutien Familial, récupération des pensions alimentaires impayées, intermédiation financière au niveau du paiement de la pension alimentaire.

Caf de la Meuse - 11 rue de Polval à Bar le Duc - Téléphone : 3238

Site internet : <https://www.pension-alimentaire.caf.fr/>

Accompagnement proposé sur rendez-vous : se renseigner auprès de la Caf.



> Les tribunaux

Pour engager une démarche juridique liée à la séparation (divorce, fixation de la résidence des enfants, fixation de pension alimentaire...)

Tribunal judiciaire de Bar le Duc

21 place Saint Pierre - Téléphone : 03.29.79.02.95 - Mail : tj-bar-le-duc@justice.fr

Site internet : <https://www.cours-appel.justice.fr/nancy>



Tribunal judiciaire de Verdun

Place Saint-Paul - Téléphone : 03.29.86.14.05 - Mail : accueil-verdun@justice.fr

Site internet : <https://www.cours-appel.justice.fr/nancy>

MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale vise à prévenir la rupture des liens familiaux et à favoriser la coparentalité. Elle s'appuie sur les compétences des personnes pour les aider à trouver par elles-mêmes des solutions au conflit qui les oppose. Pour garantir la qualité de ces rencontres, la médiation se déroule dans un espace neutre.

Il s'agit d'un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- d'aborder les problèmes liés à un conflit familial ;
- de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants

AJ Médiation : 12 rue Antoine Durenne à Bar le Duc - Téléphone : 06.25.57.83.93

Mail : b_bngApsbohf/gs Site internet : <http://ajmediationfamiliale.free.fr/>

AMSEAA : Rue du clos de jardin fontaine à Thierville sur Meuse - Téléphone : 03.29.36.41.52

Mail : b.deremarque@amseaa.fr - Site internet : <http://amseaa.fr/>



ESPACES RENCONTRES

Les espaces rencontres sont des lieux tiers, extérieurs au domicile des parents qui permettent la rencontre entre l(es) enfant(s) et toute personne titulaire d'un droit de visite (père, mère, grands-parents...).

En Meuse, 2 espaces rencontres vous accueillent sur rendez-vous uniquement :

- A VERDUN : 2, rue de la Charronnière
- A BAR LE DUC : 9, allée des Vosges



ALYS : Téléphone : 03.29.86.06.00 - Mail : contact55@alys.fr - Site internet : <https://www.alys.fr/>

VIOLENCES CONJUGALES



> Ecoute/Information/Accueil de jour

Le **CIDFF Meuse** accueille les femmes victimes de violences dans le cadre de son service d'aide aux victimes. Il propose à toute victime d'infraction pénale un accueil, une écoute, une information de ses droits et des procédures, une orientation, un accompagnement dans les démarches. Il est en outre labellisé «Accueil de jour». Cet accueil a pour objectif d'organiser la prise en charge et le départ des femmes victimes de violences, en proposant un accueil professionnel spécifique et un accompagnement individualisé. Un lieu d'accueil existe dans les 3 chefs-lieux d'arrondissements du département : Verdun, Bar le Duc et Commercy.

CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) :

7 rue Alexis Carrel - 55100 Verdun : Tel : 03.29.86.70.41 - Mail : cidff55@orange.fr

Site internet : <https://meuse.cidff.info/>

> Signalement de violences intrafamiliales

Numéro national Violences conjugales (appel anonyme et gratuit) : 3919

Site internet : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>



En situation d'urgence ou de danger

Appelez le 17 ou le 112 depuis un portable

Vous êtes blessé et vous avez besoin de soins, vous décidez de quitter le logement familial, appelez le 115

N° 114 : alerte SMS et/ou pour les malentendants

119 : Enfance en danger

> Intervenants Sociaux en Commissariat et Gendarmerie

En relais et en complément de l'action des forces de l'ordre au service des victimes comme des personnes en situation de détresse sociale, les Intervenants Sociaux en Commissariat et Gendarmerie contribuent à la détection, à la prévention et à la prise en charge de ce public, en temps réel. Dans le département, deux intervenantes sociales tiennent un accueil dédié pour la police à Verdun et Bar le Duc, pour la gendarmerie sur le reste du département.

Commissariat Bar le Duc - 59 Rue du Bourg à Bar le Duc : 03.29.79.00.17 (ou 17 ou 112 en cas d'urgence)

Commissariat Verdun - 2 Rue Chaussée à Verdun : 03.29.79.00.17 (ou 17 ou 112 en cas d'urgence)

Groupe de gendarmerie départementale - Meuse - Quartier Moncey à Bar le Duc : 03.29.79.68.69

AIDES À DOMICILE

L'Aide et l'accompagnement à domicile est une intervention sociale temporaire et préventive, destinée à aider à la résolution de difficultés ponctuelles. Elle s'exerce à travers des activités d'aide à la vie quotidienne et d'appui à l'éducation des enfants. Les modalités d'action peuvent être individuelles ou collectives.

ALYS : 5 rue du Dr Alexis Carrel à Verdun - Téléphone : 03.29.86.06.00 - Mail : contact55@alys.fr

Site internet : <https://www.alys.fr/>

ADMR Fédération Meuse : 50 rue de la Résidence du Parc à Verdun - Téléphone : 03.29.84.58.32

Mail : info.fede55@admr.org - Site internet : <https://www.fede55.admr.org/>



ACCÈS AU LOGEMENT

> Office Public de l'Habitat (OPH) de la Meuse

Premier bailleur social du département qui propose des logements en location à loyer modéré.

16 rue André Theuriet à Bar le Duc - Téléphone : 03.29.45.12.22 - Site internet : <https://www.oph-meuse.fr/>

Demande de logement social en ligne : www.demande-logement-social.gouv.fr



> Agence d'information sur le logement (ADIL) de Meurthe-et-Moselle et la Meuse

C'est une association agréée par le ministère du logement. Elle offre aux particuliers un conseil complet, gratuit et neutre sur l'ensemble des problèmes qu'ils peuvent rencontrer qu'ils soient d'ordres financiers, fiscaux ou juridiques.

48 esplanade Jacques Baudot à Nancy

Plusieurs permanences sont tenues en Meuse.

Téléphone : 03.83.27.62.72 - Mail : contact@adil54-55.fr - Site internet : <https://www.adil54-55.org/>



> Action logement

Leur mission principale : faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Leurs offres sont diverses : location de logements, aides à la location (dépôt de garantie, caution, garantie loyers impayés, aide aux alternants), prêts accession, aides et prêts à l'amélioration du logement, aide à la mobilité professionnelle... <https://www.actionlogement.fr/> - Téléphone : 0 970 800 800



> Hébergement d'urgence

Samu social 115

C'est la plateforme téléphonique du samu social. Il s'agit d'un dispositif destiné à répondre aux demandes d'hébergement d'urgence des personnes sans logement.

AMIE (Association Meusienne d'insertion et d'entraide)

L'association A.M.I.E. propose différents dispositifs d'hébergement temporaires sur le département.

2 rue Pasteur

55430 Belleville sur Meuse

Téléphone 03.29.86.56.23

Mail : chrs-verdun@amie55.com - Site internet : <https://amie55.com>



L'AMIE dispose aussi d'une **Agence immobilière à vocation sociale (AIVS)** qui favorise l'accès et le maintien des personnes fragilisées dans un logement autonome tout en sécurisant le risque locatif du propriétaire. L'agence mobilise également des logements dans le parc privé pour loger des personnes en difficulté et en proposant des dispositifs adaptés aux propriétaires.

Tel : 03.29.86.34.28 / 07.84.45.23.76

Mail : aivs.amie@amie55.com

SEISAAM (Services et Etablissements Publics d'inclusion et d'accompagnement Argonne Meuse).

C'est un établissement public médico-social qui dispose de plusieurs structures sur le département (centre d'accueil pour les demandeurs d'asile, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, foyers d'accueils, centre maternel...)

Route de Lochères - CS 12006

55120 CLERMONT EN ARGONNE

Téléphone : 03.29.88.28.28

Mail : accueil@seisaam.fr

Site internet : <https://www.seisaam.fr>



> Fond de Solidarité Logement (FSL)

Il accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement (factures, loyers...).

Ces aides doivent notamment servir à payer les dépenses liées :

- à l'entrée dans le logement (dépôt de garantie, premier loyer, frais d'agence, frais de déménagement, assurance du logement, achat du mobilier de première nécessité,...),
- au maintien dans le logement (dettes de loyers et charges, factures d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone, frais d'huissier, ...).

Les demandes sont instruites uniquement par l'intermédiaire d'un travailleur social (Maisons de la Solidarité, CAF, CIAS ...)

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les travailleurs sociaux du département proposent un accompagnement personnalisé dans le cadre de la séparation. Ils dépendent de différents organismes (Caf – Maisons De la Solidarité...).

Caf de la Meuse

11 rue de Polval - 55000 Bar le Duc

4 rue Jean Pache - 55100 Verdun

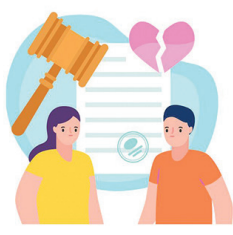
Demande de rendez-vous avec un travailleur social :

- à l'accueil de la Caf de Bar le Duc et Verdun
- par téléphone au 3230
- par mail sur le site www.caf.fr



Les Maisons De la Solidarité du Conseil départemental

Site internet : <https://www.meuse.fr/proche/les-maisons-de-la-solidarite-un-service-de-proximite-a-votre-ecoute>



ET SI JE SOUHAITE EN SAVOIR PLUS ?

> Rendez-vous sur www.caf.fr, rubrique « Ma Caf », pour trouver tous les lieux d'accueil près de chez vous qui pourront vous accompagner en cas de séparation